

D2024-51

VILLE DU PECQ

D E C I S I O N

7.5 SUBVENTIONS

OBJET : Demande de subvention au titre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Retour de la Nature en Ville ».

Laurence BERNARD, Maire de la Ville du PECQ,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2122-22,

Vu la délibération n°22-2-6 du 6 avril 2022 autorisant Mme le Maire à demander à tout organisme financeur - public ou privé - l'attribution de subventions tant en fonctionnement qu'en investissement,

Vu l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Retour de la Nature en Ville » de la Région Ile-de-France (géré par Ile-de-France Nature),

Considérant que ce dispositif vise à répondre aux besoins des collectivités territoriales dans la maturation et la conception de leur projet de renaturation en mettant en place une aide à l'ingénierie de projet,

Considérant que la partie « études de conception » du projet de réaménagement et re-végétalisation du square Jacques Tati dans le cadre de la requalification du quartier de « l'Ermitage », est éligible à l'appel à Manifestation d'Intérêt « Retour de la Nature en Ville » sur la base d'un taux d'intervention de 70% dans la limite d'une subvention régionale de 100 000 € par projet.

Considérant que la commune du Pecq a la possibilité de bénéficier d'une subvention au titre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Retour de la Nature en Ville ».

D E C I D E

D'approuver les études de conception du projet de réaménagement et re-végétalisation du square Jacques Tati dans le cadre de la requalification du quartier de « l'Ermitage », pour un montant 36 720 € H.T. soit 44 064 € T.T.C.

De solliciter la Région Ile-de-France pour l'obtention d'une subvention au titre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Retour de la Nature en Ville », à hauteur de 70 % des dépenses subventionnées fixées dans le cadre du dispositif, soit une subvention de 25 704 €.

VILLE DU PECQ

13 bis quai Maurice Berteaux - 78230 Le Pecq

Tél. : 01 30 61 21 21 - Fax : 01 30 61 21 21

Courriel : mairie@ville-lepecq.fr - Portail officiel : ville-lepecq.fr

Accusé de réception en préfecture

078-217804814-20240313-D2024-51-BF

Date de télétransmission : 14/03/2024

Date de réception préfecture : 14/03/2024

Date de mise en ligne : 14/03/2024 - NOUS SUR :



D'indiquer que les membres du conseil municipal seront informés de cette décision lors de la prochaine séance.

Le Pecq, le 13 mars 2024

Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a vertical line on the left, a curved line that starts from the bottom of the vertical line and extends to the right, and a small dot at the end of the curve.

Laurence BERNARD